et par delegation
Directrice Générale
des Services
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le 26/11/2025
ID : 027-212701650-20251118-CM18112025_10-DE

CM-18-11-2025/10

Département
EURE
Arrondissement
EVREUX
Canton
CONCHES

COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2025

Nombre de délégués en exercice :	*28*
Nombre de présents :	*18*
Nombre de votants :	*20*
Date de Convocation :	*10/11/2025*

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Dix-Huit Novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS
Monsieur *Jérôme PASCO, Président,*
Mesdames *Sophie LEMEZ, Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Agnès TREGOUET, Christine CHEHU, Isabelle BRITTON, Emilie CORBIER, Nadine ROBERT, Claire AUFFRET, Michelle TANGUY*

Messieurs *Christian GOBERT, David SIMONNET, Thierry PINARD, Guillaume MARLIERE, Julien HAILLIEZ, Fabrice SORIEUL, Pascal DESBOIS*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES
Monsieur Didier MABIRE donnant procuration à **Madame** Sophie LEMEZ
Madame Monique JEAN donnant procuration à **Madame** Claire LACAMPAGNE-CROCHET

Mesdames *Céline DEMARQUAY, Marie AUBRY, Céline CONSTANT*

Messieurs *Jean-Jacques CHEVALIER, Baptiste BESNIER, Eric GODARD, Jean-Paul BOITEUX, Jérémy PEREIRA*

Secrétaire de Séance *: Madame Sophie LEMEZ*

Objet : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA PASSATION DE CONTRATS CONCERNANT LA FOURNITURE ET L'ENTRETIEN DE VETEMENT DE TRAVAIL, DE VETEMENTS DE PROTECTION ET D'EPI : Avenant n° 1

Monsieur Jérôme PASCO rappelle que par délibération n° CM-11-02-2025/04, le Conseil Municipal avait accepté le projet de convention constitutive d'un groupement de commande concernant la passation de contrats concernant la fourniture et l'entretien de vêtements de travail, de vêtements de protection et d'EPI.

Ce groupement de commandes avait comme objectif de pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels, en commandant en gros.

Publié le : 31/12/2025 09:53 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/48201

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le 26/11/2025
ID : 027-212701650-20251118-CM18112025_10-DE

Lors de la constitution, le fait que le fournisseur actuel des tuniques du Service d'Aide à Domicile auprès du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) possède un stock conséquent de logos n'avait pas été évoqué.

Or, ce fournisseur ne s'est pas positionné sur ce marché. Le Service d'Aide à Domicile, en commandant avec le groupement, va payer de nouveau les logos, entraînant ainsi une charge financière non un gain comme escompté.

En conséquence, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) souhaite se retirer du groupement de commandes.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Acceptent** le retrait du CIAS du groupement de commandes constitué par la convention en date du 10 Mars 2025.

- **Autorisent** Jérôme PASCO, Maire, ou en son absence Christian GOBERT ou Sophie LEMEZ, Adjoints au Maire, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Vingt et Un Novembre Deux Mil Vingt-Cinq

LE MAIRE

Jérôme PASCO

Publié le : 31/12/2025 09:53 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/48201